

## VŒUX : 13 janvier 2018

C'est avec joie que je vous accueille en ce début d'année 2018, pour la traditionnelle cérémonie de vœux.

Je salue et remercie les élus des communes voisines : La Grand Combe, Branoux, Les salles du Gardon, Saint Martin de Boubaux qui nous honorent de leur présence.

Bienvenue aussi aux nouveaux habitants !

Pierre Mazoyer, conseiller municipal, m'a demandé d'excuser son absence auprès de vous.

Au nom des élus et en mon nom, je vous adresse nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite dans vos projets, ceci pour vous-mêmes, pour vos familles et tous ceux qui vous sont chers.

J'ai une pensée particulière pour les absents, les souffrants et ceux qui nous ont quittés.

*Gandhi disait :*

*« Le futur dépend de ce que nous faisons aujourd'hui. »*

Je commencerai par les remerciements :

A l'équipe municipale pour son engagement, son investissement :

Aux adjoints particulièrement : Thierry SOUSTELLE et Jean Claude GARNIER pour leur disponibilité, leur investissement, leur présence assidue et leur soutien dans le travail quotidien quel que soit le domaine.

A l'ensemble des conseillers.

A Claude-Lise Ribot, notre secrétaire, pour la rigueur de son travail et sa disponibilité.

Aux agents techniques : Guillaume PLANTIER et Quentin SOUSTELLE

Quentin, embauché en Contrat Unique d'Insertion depuis le 1<sup>er</sup> mai 2016 et pour lequel les décisions gouvernementales de non reconduction de la majorité des CUI, nous ont obligés à ne pas renouveler son contrat en novembre 2017, alors qu'il aurait pu effectuer encore six mois) – Je tiens aujourd'hui à parler de son dynamisme, de son aide efficace et à lui souhaiter une vie professionnelle satisfaisante.

Guillaume est contraint de travailler seul dorénavant. Soucieux du besoin d'aménager son emploi du temps, les adjoints sont attentifs et vigilants à le seconder au besoin.

A Dominique Soustelle, en charge de l'entretien des locaux.

La polyvalence des agents, la capacité de s'adapter au fil du temps et à toutes éventualités avec bon sens et esprit d'initiative est le lot des agents administratifs et techniques.  
Merci à tous !

Lamelouze fait partie de l'Agglo d'Alès depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

L'Agglo d'Alès, une grosse structure :

**Le rythme des réunions est soutenu et chronophage :** Outre les comités des maires, les bureaux et conseils communautaires mensuels, 25 commissions sont mises en place. La plupart des élus de la commune ont souhaité y participer.

Les secrétaires de mairie aussi ont réunion à la suite de chaque comité des maires.

Nous restons vigilants et attentifs : les rouages de cette immense machine sont complexes. Les compétences des communes se réduisent comme peau de chagrin. Chaque service rendu a un coût.

**Quitte à me répéter, notre petite commune travaille dur !**

Un travail méthodique, sous le signe de la rigueur, car les dotations continuent à baisser. Les subventions, hélas, suivent aussi le même chemin.

➤ 2017

Vous avez été informé des activités et travaux par le menu dans le bulletin municipal, distribué en format papier et disponible sur le site communal, ceci deux fois par an.

J'insisterai particulièrement sur :

**L'été 2017 et sa sécheresse et ses conséquences :**

L'eau potable n'a heureusement pas manqué bien que le niveau de l'eau ait baissé notablement au pompage des Appens.

Quelques agriculteurs ont fait état des conséquences de la sécheresse sur leurs récoltes. Les courriers ont été transmis à la DDTM.

**Encore une fois :**

Face au risque d'incendie, l'obligation préfectorale de débroussaillage se fait plus pressante.

Je vous incite à consulter le site de la préfecture du Gard, à vous informer consciencieusement et à vous conformer aux recommandations.

**Notre commune est couverte à plus de 90% par la forêt :**

Je fais appel à votre bon sens et à votre civisme.

## **L'eau potable :**

- L'équipe technique composée des agents et adjoints surveillent très régulièrement l'ensemble du dispositif : pompage, bassins, surpresseur, vannes, ventouses, compteurs.
- Il est préconisé un changement des compteurs vétustes et défectueux (la plupart des compteurs ont été renouvelés depuis 2016).
- Une information : En 1964, M. FLOUTIER fait don à la commune de l'eau de sa source. Ceci permet l'alimentation en eau du lieu des Appens. En 1964, en remerciement de sa générosité et de sa sensibilité à l'intérêt général, le conseil municipal par délibération décida lui attribuer gratuitement 500 litres par jour. La source n'est plus utilisée : depuis 1995, l'eau potable de la commune est pompée depuis le Galeizon. M. et Mme FLOUTIER ayant demandé l'accès à l'eau potable communale, en restant dans le même état d'esprit et par délibération en date du 12 juin 2017, le conseil a voté à l'unanimité de leur octroyer nominativement, gratuitement un volume de 100m<sup>3</sup> par an. L'abonnement, lui, sera dû.

Je me répète encore : Sachez qu'à l'heure actuelle, seuls les travaux de réfection du réseau sont subventionnés.

Les extensions de réseaux, elles, ne le sont plus.

Il est raisonnable que la gestion du budget de l'eau, déjà difficile et sur lequel pèsent déjà deux emprunts, ne soit pas plus malmenée.

Les résultats des analyses de l'eau potable, ordonnées par l'ARS sont affichées au tableau de la mairie. Chacun peut venir les consulter. Ils apparaissent aussi dans l'onglet « Eau potable » du site communal.

Pour information : Finalement, la gestion de la régie de l'eau potable reste communale jusqu'en 2025 au moins.

## **La révision du PLU :**

Le travail progresse et se poursuivra durant l'année 2018. La restitution du travail mené en ateliers participatifs aura lieu au printemps 2018.

## **La chèvrerie communale :**

Une délibération a été votée à l'unanimité par le conseil municipal, autorisant la mise en place d'une habitation légère sur la parcelle communale de la chèvrerie.

**L'Unité Territoriale d'Alès** a remplacé les panneaux d'entrée et de sortie des Appens. Leur emplacement tient compte des nouvelles constructions.

## **Les travaux :**

Je tiens à souligner ici, le climat de bonne entente qui est celui du SIVU de Saint Martin de Boubaux-Lamelouze. Les relations entre Thierry SOUSTELLE et Michel GARNIER permettent une bonne coordination. Les deux communes s'en félicitent.

- a) La mise en sécurité : barrière du Plô, les abords du Temple
- b) Les murs de soutènement : au Plô
- c) L'élagage et le débroussaillage des routes communales se font en partenariat avec les « Jardins du Galeizon ».

A cet instant, je tiens à saluer l'Association d'Insertion « Jardins du Galeizon » basée à La Blaquièrre à Cendras avec lesquels nous avons fait le choix de renouveler la convention pour 2017. La communication avec les responsables est facile et efficace, leur prestation est soignée.

- Notez que les particuliers peuvent dorénavant faire appel à leurs services.

- d) La réfection des routes communales, en attendant le goudronnage, est effectuée au besoin.

### ➤ **Travaux qui seront réalisés avant la fin 2018 :**

#### 1. **Modernisation de l'éclairage public** – Subventionnée à 100%

La commune est signataire de la charte du Parc National des Cévennes depuis 2014. Une convention 2015-2016 a été ensuite signée et indique dans les actions prioritaires la modernisation de l'éclairage public. Fidèle à son engagement, la commune a participé au « Jour de la nuit » le 14 octobre 2017. L'ensemble des candélabres sont restés éteints toute la nuit, ceci dans le cadre de la démarche pour une nuit étoilée en Cévennes.

D'autre part, dans le cadre de l'Agenda 21 porté par le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles, elle s'est engagée dans la démarche CEE (dispositif des Certificats d'Economies d'Energie) à rénover son éclairage public, en vue de mieux maîtriser les dépenses énergétiques.

La hauteur des travaux s'élève à 11 480 euros HT et sera financé à 100%.

#### 2. **Hangar de stockage – Bois Energie** : (plateforme de séchage de plaquettes) – subventionné à 80%

Pour préserver la ressource de chauffage, la commune s'est inscrite, dans le programme du cadre de la convention TEPCV 2, Territoire à Energie Positive et Croissante Verte portée par le Ministère de l'Environnement de l'Energie et de la Mer, la DDTM, Agenda 21, le

SMHVC) un hangar à copeaux sera construit sur une parcelle communale proche de celle de la Chèvrerie.

Les travaux s'élèvent à 42 879 euros HT subventionnés à 80% soit 34 303 euros,

Le terrassement est fait.

**Un grand merci à l'équipe du Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles pour la conduite de ces deux dossiers pour son efficace travail, sa disponibilité, son écoute, son soutien.**

3. **La mise en discrétion du quartier Les Salles, La Clastre :**

Initié en 2000, ce projet a été relancé.

Les réseaux électriques et télécom seront mis en discrétion, libérant le regard et protégeant le fragile réseau téléphonique.

Les travaux ENEDIS sont pris à 100% soit 95 000 euros ;

Pour la partie TELECOM reste en partie à charge de la commune à une hauteur de 5908 euros.

Les travaux doivent débiter dans le courant du mois de janvier 2018.

4. **Le cimetière communal**

Le règlement du cimetière communal a été voté à l'unanimité.

Une délibération fixant le prix des concessions terminera la mise en fonction.

5. **Adduction d'eau du quartier de Boubaux**

Elle sera réalisée comme prévu d'ici la fin du mois de janvier 2018.

➤ **Pour préserver la vallée du Galeizon :**

Puisque nous avons la chance d'habiter une vallée d'une grande richesse naturelle, veillons à la préserver !

1. **La commune a été classée entièrement en Espaces Naturels Sensibles, ceci est effectif à compter du 21 janvier 2018**

Après délibération du conseil de Lamelouze, le dossier a été présenté au Conseil Départemental à l'automne 2017. Cette instance a délibéré en ce sens.

Là aussi l'aide du SMHCV en la personne de Valérie Anne LAFONT a été remarquable.

2. **La vallée du Galeizon a candidaté au label : « Rivières sauvages »**

La vallée du Galeizon, s'étend sur environ 8800 hectares. Elle présente une importante diversité naturelle (espèces patrimoniales comme le barbeau méridional, l'écrevisse à pattes blanches). Cette vallée remarquable, marquée par son patrimoine culturel cévenol, par un ancien patrimoine minier en aval, fait partie du Parc national des Cévennes. Le Galeizon est aussi un site expérimental de la Réserve Man and Biosphère de l'Unesco. Il a été reconnu comme Site Natura 2000 et est un Espace Naturel Sensible du Gard. Depuis plus de 20 ans, le Syndicat Mixte d'Aménagement et de Conservation de la Vallée assure la gestion sur les principaux cours d'eau de la vallée en visant à concilier la préservation du milieu naturel et le risque inondation, important dans ce secteur. Le syndicat a présenté cette année sa candidature pour l'obtention du label Site Rivières Sauvages.

### 3. **Le Syndicat Mixte de la Vallée du Galeizon est devenu Syndicat Mixte des Hautes Vallées Cévenoles**

Les 5 communes d'origine de la vallée du Galeizon ont compris les enjeux et ont décidé de faire évoluer le syndicat et de permettre aux communes gardoises et lozériennes de montagne, partageant la même problématique « châtaigniers – pins maritimes » d'être membres du syndicat, ceci sur la base du volontariat :

16 communes sont membres actuellement.

Le travail de l'équipe du syndicat, fidèle à sa démarche initiale, est toujours à l'écoute des projets particuliers de chaque commune et de l'aider à les mettre en œuvre dans le champ de ses compétences.

#### ➤ **Vivre à Lamelouze :**

##### 1. **La vie associative**

A Lamelouze, les associations sont diversifiées. J'encourage chacun et particulièrement les nouveaux arrivés sur la commune à se rapprocher de chacune. Leurs activités sont visibles sur le site communal, de plus, le bouche à oreille fonctionne bien aussi.

Les associations APAL, SENTIERS et les deux associations de chasseurs, implantées à Lamelouze sont actives, et je les en félicite. L'ensemble des chasseurs font un travail laborieux et précieux.

Pour elles, comme pour les habitants de la commune, la municipalité renouvelle pour 2017 la mise à disposition gratuite de la salle polyvalente, de l'ancienne église et du terrain du Plô. Un détail administratif qui a son importance. Chaque demandeur : association ou particulier, doit fournir une attestation d'assurance et signer une convention d'utilisation pour l'utilisation des lieux. Le bon état d'esprit de respect des lieux doit perdurer.

##### 2. **Numérisation des archives de l'ETAT CIVIL –**

Deux personnes bénévoles, dont Daniel SALLES, Président de l'ACGC (Association des Chercheurs et Généalogistes des Cévennes) et une collaboratrice ont numérisé, à ma demande et avec l'accord du conseil municipal, l'ensemble des archives de l'état civil de la commune.

Deux CD ont été offerts à la mairie. Les archives y sont numérisées jusqu'à 1942 (75 ans) – Elles sont aussi disponibles sur le site : brozer.fr (jusqu'en 1903)

### 3. **La communication et la représentation de la commune restent au centre de nos préoccupations**

- Les dérangements des lignes téléphoniques et d'internet, les zones blanches de la téléphonie mobile ont été dénoncés mais persistent....

Les autres communes de nos montagnes cévenoles, également fortement impactées par ce problème en ont fait autant. Nous allions nos forces...

Pourtant, dans les médias, nous entendons tous que la fibre sera bientôt pour tout le territoire...2018 pour Sainte Cécile d'Andorge (proche de la nationale 106, certes) ....on rêve déjà...

Faites confiance à Pierre Mazoyer pour tempêter lors des réunions du Territoire Numérique à l'Agglo !

Rappelez-vous, l'entretien des espaces sous les lignes téléphoniques incombe dorénavant aux propriétaires et non à l'opérateur !

- Depuis 2014, les bulletins municipaux vous informent par le menu de ce qui se passe sur Lamelouze à un rythme biannuel.
- Le site informatif : « lamelouze.fr » est mis à jour régulièrement, pour un maximum de clarté et d'information.

Surveillez le ... sa toilette est en cours ! Une surprise vous attend très bientôt !

Merci à Jean-Max RENOUX et Maëva BRUGUIERE ! Pour leurs idées nouvelles, leurs échanges de grande qualité et leur écoute mutuelle.

- Le panneau d'affichage du « Caucadis » est alimenté au fur et à mesure.
- Les élus mettent un point d'honneur à être présents à de nombreuses manifestations des communes aux alentours, ainsi que dans toutes les instances officielles auxquelles ils sont invités.
- Vous l'avez remarqué : Lamelouze a dorénavant sa place dans le journal de l'Agglo.

### ➤ Proximité et convivialité

- Comme chaque année, début décembre les aînés ont été invités par la municipalité à un repas pour fêter la fin de l'année.

Notre doyen, fidèle à ce rendez-vous convivial, a bien partagé ce moment. Nous lui souhaitons particulièrement une bonne année et une bonne santé.

- Les enfants, eux aussi, ont reçus un petit bon d'achat.
- Les élèves qui fréquentent les écoles maternelle et primaire de Cendras ont la chance depuis novembre 2016, de manger une cuisine élaborée sur place au restaurant scolaire. Les produits cuisinés sont issus du circuit court, bio ou de l'agriculture raisonnée. La suppression des contrats CUI a obligé la commune de Cendras à embaucher la cuisinière, les communes (Soustelle, Saint Paul Lacoste et Lamelouze) dont les enfants fréquentent ces écoles ont voté une subvention par commune pour aider à cette embauche.
- **La proximité est au cœur de notre mission, mais il est important de vous remercier, chacun de vous.**

Profitons encore de la connaissance que nous avons de nos voisins. Cultivons ces relations humaines si importantes pour chacun d'entre nous.

L'évolution de notre société nous aspire dans un tourbillon d'activités, mais restons attentifs à notre prochain.

A Lamelouze, cela se vit au quotidien un peu partout selon les affinités.

La proximité ... c'est vous qui l'installez, qui la partagez !

Mon vœu pour 2018, c'est d'y ajouter une pincée de sérénité, de quiétude, qu'en pensez-vous ?

Cela ne serait-il pas au service de tous ?

- C'est le moment de vous donner des nouvelles des deux familles syriennes accueillies à Cendras depuis juillet 2016.

Plusieurs rencontres ont eu lieu entre les communes accueillantes : Cendras, Saint Julien les Rosiers, Chamborigaud, ...durant l'été et le début de l'automne.

L'accueil à Cendras est de grande qualité, un collectif dynamique s'active toujours pour que les suivis de chaque membre des deux familles soient particuliers.

Le petit Taïme a eu 1 an ! Déjà !

## ➤ Les manifestations

### - **Le marché estival**

Le marché estival 2017 a été une belle réussite. Le bénéfice dégagé, comme celui de 2016, sera réinvesti dans l'équipement du Plô.

Porté par la municipalité, il remporte un vif succès chaque année. Cette journée conviviale, à l'ombre des arbres du terrain communal du Plô, ressemble artisans et producteurs locaux uniquement pour la promotion du savoir-faire de proximité. Elle se double d'un vide-grenier.

Toujours le dimanche le plus proche du 15 août pour la fixer dans les esprits.

**Cette année, ce sera le dimanche 12 août !**

Merci à Françoise Bruguière et Jean-Pierre Soustelle, à l'initiative de ce projet  
A Claude-Lise RIBOT et Myiam GOICURIA les régisseuses!

Mais aussi, à toutes celles et ceux qui proposent des idées nouvelles au cours de l'année, qui offrent leur disponibilité pour organiser et assurer cette belle manifestation avec dynamisme et sourire. Le bénévolat est une valeur rare par les temps qui courent.

### - **Culture**

Le Pays Grand Combe passe le relais à l'Agglo.

Pour 2018, rien n'est encore fixé. Alès-agglo ne subventionne que les scènes nationales.

### - **La Bibliothèque**

Sa gestion est devenue compétence d'Alès agglo. Rien ne change pour le moment : Le premier mardi de chaque mois, Cathie BRES, bibliothécaire à la Médiathèque Germinal de la Grand Combe réserve un accueil chaleureux aux lecteurs de la commune.

L'abonnement à l'année est de 1 euro ! Nous souhaitons que cette proximité perdure.

## ➤ **En regardant plus loin !!!**

L'ouverture de la Maison médicale de La Grand Combe est attendue avec impatience !

## ➤ **En regardant plus loin encore :**

### **En Europe et dans le monde,**

L'Union européenne et ses États-membres mettent tout en œuvre pour empêcher les personnes en migration de passer la Méditerranée et d'arriver sur le territoire européen. Malgré le maillage de surveillance et de contrôle en mer associé à la coopération renforcée

avec des pays africains et la Turquie pour bloquer les départs, les bateaux continuent de quitter les côtes, principalement de la Libye, et de plus en plus de personnes meurent aux portes de l'Europe, en mer mais aussi en montagne hélas.

Le climat politique mondial est particulièrement tendu et la violence sourd de toutes parts.

### **Mes vœux de paix :**

« Dis-moi, nouvelle année, que vas-tu tirer de ton chapeau ?  
Douze mois de bonheur et pas une ombre de malheur ?  
La paix et sa blanche colombe est plus forte que les bombes ?  
Alors je crie « bonne année ! »

*« Diga me, an novel, que vas nos tira de ton capel?  
Dotze meses de bonur e pas brica de malur?  
La patz, amb la blanca colomba e pus jamai cap de bomba?  
Alavetz, cridi "Bona annada!" »*

### **Investissement des citoyens**

Je tiens à saluer cette année encore, toutes celles et ceux qui, spontanément, proposent leurs services et se tiennent à la disposition de la mairie pour les activités qu'elle conduit, parfois aussi pour une remarque ou un conseil bienvenu.

Ce tour d'horizon effectué, je vous remercie de l'attention que vous m'avez accordée.

Pour finir : Passez une année sereine et agréable et qu'elle vous apporte bien du bonheur !

Partageons le verre de l'amitié.